

Sujet : [INTERNET] projet de centrale d'enrobage sur la commune de Roquefort des Corbières

De : Odile Viallon <oviallon@gmail.com>

Date : 24/09/2019 22:43

Pour : pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Monsieur le Préfet de l'Aude,

Après avoir consulté avec attention le dossier public déposé en mairie de Roquefort des Corbières, je me permets de manifester mon inquiétude quant à l'installation d'une centrale mobile d'enrobage à chaud sur notre commune.

Je réside plusieurs mois par an dans une bergerie sur la commune de Roquefort des Corbières où nous n'avons ni eau courante, ni électricité, ce manque de confort étant largement compensé par la qualité de l'air et la beauté du paysage. Je n'évoquerai pas la tranquillité, fragilisée par la présence d'un chenil installé dans la garrigue, à proximité de la bergerie et qui occasionne de graves nuisances sonores de nuit comme de jour...

C'est dans cette maison de famille que nous avons vu grandir nos 3 filles et où nous accueillons régulièrement nos petits enfants.

Je m'oppose à ce que des poussières et fumées toxiques, des émanations de benzène et de formaldéhyde, produits reconnus cancérigènes, viennent mettre en péril la santé de mes enfants et petits enfants; j'ai le devoir de les accueillir dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

Le terme "acceptable" qui caractérise le risque dans le document transmis à la population n'est pas tolérable de la part de personnes responsables. Il est du devoir des personnes qui nous dirigent de tout mettre en œuvre pour protéger la population contre ces atteintes à leur santé. Par ailleurs, si nous avons fait le choix de nous installer au sein d'un parc naturel régional, c'est dans l'espoir que la nature et les hommes y soit respectés.

Je me permets également de vous interpeler au nom de l'association reconnue d'intérêt général dont je suis la présidente.

Nous avons fondé l'association "[M la vie avec Lisa](#)" il y a 5 ans, après le décès de notre fille Lisa, emportée par un cancer rare. Depuis 5 ans, nous œuvrons pour contribuer au financement de la recherche médicale fondamentale sur les sarcomes, cancers rares. Nous avons perdu notre fille Lisa. Nous aimerions garder nos petits-enfants en bonne santé...

La recherche médicale avance.

Nous participons à de nombreux colloques et congrès, notamment samedi dernier 21/09 à l'INCa, Institut National du Cancer, lors de la restitution de la Task Force où une des préoccupations des chercheurs et des associations est de " ...COMPRENDRE ET LUTTER CONTRES LES CAUSES, notamment environnementales, tant durant la période du développement de l'embryon (conception, grossesse) qu'après la naissance, pour favoriser la prévention".

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a clos ce congrès et 5 millions d'euros publics sont dédiés à la recherche fondamentale sur les cancers pédiatriques pour comprendre, PREVENIR, et guérir nos enfants !

L'état peut-il, d'un côté financer la prévention des cancers pédiatriques et autoriser l'installation d'entreprises polluantes, dont les risques cancérigènes existent et sont considérés comme ACCEPTABLES alors qu'ils pourraient être évités. C'est incohérent et contre productif.

Nous participons ce jeudi 26 septembre à un colloque organisé à Lyon par l'INSERM et dont le sujet est "Santé et environnement".

Il y a donc aujourd'hui des préoccupations bien réelles quant aux conséquences environnementales sur la santé des citoyens. Nous ne manquerons pas d'y évoquer nos inquiétudes quant au projet d'installation d'une centrale d'enrobage à proximité de la population roquefortoise...

Monsieur le Préfet, j'espère avoir attiré votre attention sur le danger que représente l'installation de la centrale d'enrobage pour la santé de la population de Roquefort des Corbières et des environs et dont les effets délétères, s'ils ne sont pas sensibles immédiatement, risquent d'avoir de sérieuses conséquences, à moyen ou long terme, sur la santé des citoyens.

En espérant que mon point de vue de citoyenne et de responsable associative sera pris en compte, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations dévouées.

Odile Viallon-Dufrêne
Bergerie de Las Cours
11 540 Roquefort des Corbières

63 rue Franklin
42 000 Saint-Étienne

06 09 86 43 33